



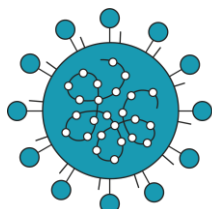
ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Organe cantonal de conduite OCC
Kantonales Führungsorgan KFO

Protection de la population
Bevölkerungsschutz

Rte des Arsenaux 16, Case postale 185, 1705 Fribourg
T +41 26 305 30 30, F +41 26 305 30 04
www.fr.ch/catastrophe

Aux médias accrédités auprès
de la Chancellerie d'Etat



COVID19
Fribourg **Freiburg**
www.fr.ch

Fribourg, le 17 mars 2020

Communiqué de presse

Une hotline « fermeture des commerces » est en place à l'intention des professionnels concernés

L'Etat de Fribourg et la Chambre de commerce et d'industrie du canton à Fribourg (CCIF) mettent sur pied une hotline « fermeture des commerces » destinée aux professionnels concernés.

La hotline « fermeture des commerces » répond au numéro : 026 552 50 90.

Elle est ouverte dès aujourd'hui de 14h à 18h, puis mercredi et jeudi de 8h à 12h et de 14h à 18h.

La CCIF répond également aux professionnels concernés à l'adresse info@ccif.ch. Son site, www.ccif.ch, contient une page spéciale COVID-19 destinée en particulier aux entreprises.

Contact

Patrice Borcard, président de la Conférence des préfets, M +41 79 445 41 55